

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ MOURISCOT »

SIEGE : HOTEL DE VILLE DE BIARRITZ (64200)

☎ 05.59.41.59.41

Biarritz, le 18 juin 2025

Mesdames et Messieurs les membres
du conseil d'administration du SIAZIM

N/Réf : SR/SL/CT

Objet : conseil d'administration du SIAZIM

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du conseil d'administration du SIAZIM aura lieu **mardi 24 juin 2025 à partir de 10h00 dans les locaux de la Mairie de Bidart.**

Conformément à l'article L 2121-12 du CGCT, vous voudrez bien trouver ci-joint la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ainsi que les pièces annexes.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GÉNÉRALES	
1.	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 2 avril 2025
AFFAIRES FINANCIÈRES	
2.	Comptes de gestion du syndicat pour 2024 – Budget principal et budget annexe : déclaration de conformité
3.	Compte administratif 2024 - Budget principal : approbation
4.	Compte administratif 2024 - Budget principal : décision d'affectation du résultat de fonctionnement au budget 2024
5.	Compte administratif 2024 - Budget annexe des locations immeubles : approbation
6.	Compte administratif 2024 - Budget annexe des locations immeubles : décision d'affectation du résultat de fonctionnement au budget 2024
7.	Budget principal - budget supplémentaire 2025 - examen et adoption
8.	Budget annexe - budget supplémentaire 2025 - examen et adoption
9.	Convention d'offre de concours entre le SIAZIM et la Commune de Bidart – Participation financière du SIAZIM à la création d'une ferme maraîchère intercommunale
10.	Mise à jour de la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation de schémas directeurs immobiliers énergétiques (SDIE) – Autorisation de signature
11.	Programme ACTEE dans le cadre de l'appel à projets « Fonds CHÊNE, saison 4 » - Autorisation de signature des conventions de partenariat
AFFAIRES DIVERSES	
12.	Compte rendu des décisions de la Présidente en application de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Comptant sur votre présence et avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs, Chers Collègues**, l'expression de mes salutations distinguées.



Maider AROSTEGUY
Présidente